VILLE DE PESSAC

Conseil Municipal des Enfants

Un outil de découverte de la vie démocratique en direction des citoyens de demain.

Véritable enjeu pour l'éducation à la citoyenneté, le Conseil Municipal des Enfants vise à éveiller les plus jeunes aux pratiques démocratiques sur l'ensemble des temps périscolaires municipaux et à permettre aux enfants de devenir des acteurs du territoire en participant au débat public avec l'équipe municipale.

Trois thèmes de réflexion sont proposés chaque année pour aiguiser l'esprit critique des enfants volontaires.

Des temps d'animation dans les écoles permettent aux enfants d'échanger, de confronter leurs idées, de se forger une opinion pour mieux comprendre le monde qui les entoure.
Trois fois dans l'année, des élections sont organisées dans chaque école, avant chaque séance plénière, pour désigner les représentants qui débattront avec les élus municipaux.

Séance du 18 juin 2025

Le mercredi 18 juin 2025, les jeunes élus des écoles de Pessac se sont réunis pour une séance sur un sujet important : **Médiation animale ou la place de l'animal dans la Ville**.

Pendant cette séance, les 30 élèves ont posé des questions travaillées en amont dans leurs écoles. En binôme, chaque jeune élu a posé une question aux élus adultes autour de la médiation animale et la place de l'animal dans la Ville.
Monsieur le Maire et son équipe étaient présents et ont répondu a leurs questions.

Parmi les sujets abordés :

- Peut-on créer une SPA ou un refuge à Pessac ?
- Peut-on étendre les interventions animales dans les écoles du dispositif PECCRAM (Programme d'Education à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure).
- Pourquoi n'y a t'il pas de ferme pédagogique à Pessac

Le Conseil Municipal des Enfants se réunit chaque année pour travailler sur des problématiques variées ! De nouveaux élèves sont élus chaque année dans les 15 écoles élémentaires pessacaises.

CONTACT

Enfance

05 57 93 64 90
Courriel

Ville de
PESSAC

HÔTEL DE VILLE DE PESSAC
Place de la Ve République
33604 Pessac Cedex

courrier@mairie-pessac.fr

05 57 93 63 63

Lundi : 13h30-19h
Mardi au vendredi : 8h30-17h
Samedi : 9h-12h (de 9h à 11h : uniquement les dépôts de dossier carte d'identité ou passeport, sur rendez-vous. / De 11h à 12h : uniquement les remises de passeports et cartes d'identité)

SUIVEZ-NOUS